

• (1630)

Les deux ministres ont aussi donné une autre raison pour privatiser Petro-Canada en ce moment. La société a besoin d'argent, ou du moins c'est ce que dit le président de Petro-Canada. Il lui faudrait 500 millions de dollars pour réaliser certains projets qu'elle caresse.

Quel genre de projets? La société veut poursuivre la prospection et le développement, c'est-à-dire des activités semblables à celles que les contribuables canadiens financent depuis le début. Pourquoi? Parce que les Canadiens sont propriétaires de Petro-Canada. Ils en possèdent déjà une partie. Quoi qu'il en soit, il faut 500 millions à la société.

Le ministre a parfaitement raison. Ou bien l'argent viendra du secteur privé ou bien il viendra des contribuables, par l'entremise de la Chambre des communes. Il y a une profonde divergence de vues, d'ordre idéologique, entre les deux côtés de la Chambre à ce sujet. Il me semble insensé que nous nous vendions à nous-mêmes quelque chose que nous possédons déjà pour dégager 500 millions de dollars. Selon moi, c'est comme si la Chambre affectait les crédits nécessaires, puisque nous sommes déjà propriétaires.

Selon moi, une gestion prudente et rigoureuse de cette société, qui affiche déjà des bénéfices, comme le ministre le dit, et je le félicite de ce succès, donnera les mêmes résultats à long terme. Il faudra peut-être retarder des projets ou innover en matière de financement, mais les affaires sont les affaires. C'est pourquoi on fait appel à des hommes d'affaires pour diriger des sociétés comme celle-là. Ils sont là pour trouver les moyens nécessaires. Et ce n'est pas un moyen que de revendre ce que nous possédons déjà et de renoncer au contrôle sur un instrument dont nous avons besoin, c'est-à-dire renoncer à contrôler dans l'intérêt national la deuxième pétrolière en importance au Canada.

Depuis les événements regrettables survenus dans le golfe Persique, la hausse des cours mondiaux du pétrole a évidemment fait augmenter la valeur des actifs de la société et de ses réserves qui sont au deuxième rang par ordre d'importance parmi toutes les compagnies actives au Canada. Il doit sûrement y avoir un moyen inédit de trouver le financement nécessaire aux nouvelles immobilisations.

Ce n'est pas le moment de vendre Petro-Canada, et je crois que mes électeurs partagent mon opinion si je me fie à mes sondages, aux discussions que j'ai eues, aux lettres que j'ai reçues et à la rencontre publique que j'ai organisée jeudi dernier. C'est l'opinion à laquelle j'arrive

Initiatives ministérielles

comme Canadien intéressé, comme député, comme observateur qui a suivi l'histoire de Petro-Canada d'un point de vue différent de celui des députés qui étaient à la Chambre et voyaient ce qui se passait en coulisse, car j'ai dû me contenter de ce que j'ai glané dans les journaux et à la télévision. C'est plutôt le moment de conserver et promouvoir cette société qui peut être un facteur de cohésion entre tous les Canadiens.

M. Al Johnson (Calgary-Nord): Monsieur le Président, mon collègue a mentionné à un certain nombre de reprises qu'à son avis, le gouvernement nous revendait ce que nous possédons déjà. Je pense que c'est là une observation plutôt extraordinaire. Lorsque je vis dans une maison qui est fortement hypothéquée, je ne pense pas, en toute franchise, que je possède cette maison. Je crois plutôt qu'elle est la propriété de la banque, jusqu'à ce que j'aie remboursé mon prêt.

Le problème, c'est que nous avons une énorme dette reliée à l'acquisition de Petro-Canada. Selon moi, nous ne possédons rien. En vendant la société, nous ne faisons que décharger les Canadiens de cette dette.

Je serais heureux que mon collègue puisse se pencher davantage sur cette question et m'expliquer comment, selon lui, nous achetons une chose qui nous appartient déjà, alors que nous devons supporter une énorme dette reliée à l'acquisition en question.

M. Wappel: Je remercie le député de sa question. Je pense pouvoir expliquer tout ceci en ayant recours à l'exemple de la maison. Tout d'abord, examinons les faits.

De quel type de société s'agit-il? Petro-Canada a des actifs de 6,8 milliards de dollars et une dette de 1,9 milliard de dollars. De simples calculs me montrent qu'elle a une très grande valeur.

Lorsqu'on achète une maison, on effectue les paiements hypothécaires et au fil des ans, la valeur nette de la propriété augmente; il se peut qu'il reste une hypothèque et il est très possible qu'on ait à payer encore beaucoup d'argent en intérêts, mais cela demeure notre bien. Nous avons une certaine part dans la maison qui nous appartient en propre. Nous continuons de dire que c'est notre maison et non qu'elle appartient au Permanent, parce que cette société détient la première hypothèque. Nous considérons que c'est notre maison, même s'il nous reste notre hypothèque à rembourser.

Nous avons investi 4,3 milliards de dollars de notre propre argent dans la création de cette société qui a des actifs de 6,8 milliards de dollars. Après avoir investi tout cet argent, nous avons certes le droit, après des années, d'en tirer des avantages. Apparemment non. Nous allons privatiser cette société et si nous voulons continuer à